

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité mai 2023

En préalable, nous souhaitons avoir une pensée pour notre collègue et ami Laurent Monpiou, dont nous venons d'apprendre le décès, après le long combat qu'il avait engagé contre la maladie.

Laurent était un grand professionnel, avec qui il était particulièrement plaisant et rassurant de travailler. Rassurant, il l'était encore plus lors de retours tardifs à la station : il savait toujours apporter à la perfection ce regard extérieur si précieux.

Au-delà, il était surtout un formidable compagnon, toujours de bon conseil, fidèle en amitié, et en soif de justice. Depuis 2014, il avait fait le choix de s'investir dans différents mandats au service des salariés, et il les exerçait avec beaucoup d'engagement et de loyauté.

Encore récemment, malgré sa maladie, Laurent était resté en contact avec nous et avait souhaité continuer à s'impliquer sur de nombreux dossiers, avec beaucoup de pertinence.

Laurent va beaucoup nous manquer, mais son esprit continuera évidemment à nous animer.

PETIT RETOUR SUR LE COMITÉ SALAIRES DU 12 MAI DERNIER...

Comme les autres syndicats, FO a déploré le manque d'infos transmises par la direction (en Lorraine comme dans toutes les autres antennes).

Cela fait suite à la non signature de la prorogation de l'avenant 16, qui définissait une façon d'attribuer les augmentations avec une logique « de plus petites mesures mais pour davantage de monde », mais qui cadrerait aussi les infos transmises.

Même sans cette signature, rien n'interdisait aux parties de se mettre d'accord sur ce 2^{ème} point, pour améliorer le fonctionnement des comités salaires. Cela n'a pas été possible et nous le regrettons. La direction a pris l'engagement que les choses soient différentes l'an prochain.

En attendant, que fallait-il faire cette année ? FO a fait le choix de « faire avec » et de défendre, malgré ce manque d'info, les situations qui semblaient les plus urgentes...et notamment celles des salariés sans mesures depuis un nombre d'années importantes. Parmi eux, des salariés ayant effectué des reconversions (et dont les disparités sont souvent plus difficiles à constater mais sont pourtant bien réelles). A ne pas oublier non plus, les personnels qui seront les plus impactés par le projet Tempo !

POINT 1 / BILANS

Service des assistantes sociales proposé par Responsage

En 2021, sur l'ensemble du Grand Est, il y a eu 12 bénéficiaires et 40 demandes. Et plus précisément en Lorraine, ce sont 8 salariés qui ont été suivis pour un total de 22 demandes. L'essentiel des sujets portait sur des questions de santé au travail.

Et en 2022, sur l'ensemble du Grand Est, il y a eu 23 bénéficiaires pour 45 demandes. Plus précisément en Lorraine, ce sont 9 salariés pour 11 demandes. Là aussi, majoritairement sur des sujets de santé au travail mais aussi de famille et d'aide (par rapport au grand âge).

Un point a été effectué sur les retours suite à une enquête de satisfaction. Une majorité de répondants (qui étaient peu nombreux) ont fait preuve de satisfaction. Les salariés insatisfaits n'ont pas expliqué précisément pourquoi. Parmi les hypothèses, il y a le délai et l'absence du résultat attendu.

Pour rappel, l'unique porte d'entrée est ce numéro de téléphone : 0 800 94 12 21

Bilan médecine du travail de Metz

C'est un nouveau médecin, le Dr Déninger, venant tout juste d'arriver, qui a dressé ce bilan avec les éléments laissés par son prédécesseur.

Au 1er janvier, 16 salariés figurent dans l'effectif Agestra pour Metz. 15 sont déclarés en « surveillance individuelle simple » (c'est à dire sans suivi renforcé, avec une visite médicale maximum au bout de 60 mois). 1 est en « surveillance spécifique » pour une situation de RQTH.

Il y a eu un total de 25 visites au cours de l'année : 3 périodiques, 22 non périodiques. Parmi ces non périodiques :

- 3 visites d'embauche,
- 4 visites de pré-reprises,
- 2 visites de reprises après maladie
- et 13 visites à la demande (dont 7 employeur, suite au diagnostic de situation dégradée, et 6 à la demande des salariés).

13 aménagements de poste ou restrictions (ces avis pouvant concerner plusieurs fois un même salarié).

Suite aux visites médicales, il y a eu une orientation vers la psychiatrie, 3 vers les médecins traitants, une vers le service social et une vers la MDPH.

Action en milieu de travail : une visite a été effectuée le 31 mai 2021 dans les locaux par l'ancien médecin du travail.

Présentation de l'expertise 3E Acante (effectuée par Michel Forestier)

L'expert s'est présenté : il a longtemps été le directeur de l'ARACT de la Marne et a effectué de nombreuses médiations par rapport aux relations conflictuelles au travail. Il a donc une certaine expérience en la matière.

L'objectif est d'écouter sans a priori les personnes, les "dits" (en tant que participants ou témoins directs d'un événement) et les « ouï-dire », en prenant soin de bien les distinguer.

L'objectif est de mesurer les effets de ces situations de tensions ou de conflit à la fois sur les personnes, les collectifs et la performance, et aussi d'évaluer les logiques d'actions correctrices à mettre en œuvre. Sera également suscité lors des entretiens l'expression sur les voies de sortie des situations de tensions relationnelles.

A été évoquée ensuite la réunion de présentation de la démarche auprès du personnel (qui s'est déroulée le lendemain mercredi 24 Mai à 13h30).

Bilan psychologue du travail ACCA

Le cabinet ACCA a pris la suite de JLO, et intervient à France 3 depuis mars 2022.

Il effectue un appui, du conseil, un renforcement de la coopération avec les acteurs de santé.

Il y a un psychologue du travail référent par zone. Nous concernant, il s'agit de Clémentine Crépin.

Au niveau du Grand Est, 45 entretiens ont eu lieu (dont 36 en présentiel). Ils étaient majoritairement liés à des conflits entre collègues, avec la hiérarchie ou à la charge de travail.

Pour la Lorraine, depuis avril 2022 : Clémentine Crépin assure chaque mois 2 journées de présence à Nancy et 1 à Metz.

10 personnes ont sollicité la psychologue qui a réalisé 11 entretiens. A Metz 2 entretiens avec 2 salariés.

Spécifiquement à Metz, avec la situation du collectif de travail dégradé, il y a eu des entretiens avec quasi l'ensemble des salariés ainsi que des ateliers collectifs.

Bilan absentéisme focus Metz (Janvier 2022 à fin avril 2023)

2022 : 22% d'absentéisme à fin novembre. Le chiffre s'explique par le fait qu'il y a eu durant l'année 2022 un salarié absent toute l'année (qui est revenu courant 2023).

En 2023, le pourcentage passe à 4,99% d'absentéisme.

En 2022, 5 salariés ont été en arrêt pour absence Covid au sein de la locale de Metz.

Bilan absentéisme à fin mars 2023.

La taux d'absentéisme moyen de l'antenne de Lorraine est de 3.98% à fin mars 2023, contre 6.08% pour l'ensemble de France Télévisions.

Spécifiquement en Lorraine, mois par mois, il est de 4.74% à fin Janvier 2023, 3.68% à fin février 2023 et de 3.54% à fin mars 2023.

En comparaison, à fin mars 2022, ce taux était de 7.81% pour l'antenne de Lorraine, soit 3.83 points de moins pour cette année.

Si l'on détaille spécifiquement par type d'absence, ce taux moyen de 3.98% à fin mars 2023 se décompose comme suit : -3.15% absence maladie,

-0.84% ALD.

Les absences pour maladie représentent 339 jours cumulés à fin mars et concernent 29 salariés.

Le taux moyen par service à fin mars est de :

- 2.63% pour l'administration de production (dont 0.88% d'absentéisme de 3 jours) et concerne 2 salariés pour 12 jours d'absence maladie.
- 5.29% pour les personnels techniques (dont 0.19% d'absentéisme de 3 jours) et concerne 10 salariés pour 156 jours d'arrêt maladie et 1 salarié pour 90 jours d'ALD.
- 3.35% pour la rédaction (dont 0.41% d'absentéisme de 3 jours) et concerne 17 salariés pour 171 jours d'arrêt maladie.

L'ensemble des services voient leurs taux diminuer par rapport à la même période de l'année 2022.

Bilan AT

1 accident du travail reconnu en 2022. Les deux autres accidents (dont un accident de trajet) ont été classés sans suite par la CPAM car les salariés n'ont pas répondu aux demandes de la CPAM.

Au cours de l'année 2022, il y a eu 10 notifications dans le registre des AT bénins.

Depuis le début de l'année 2023, 12 accidents du travail déclarés, dont 2 accidents de trajets et 6 accidents en attente de décision de la CPAM sur la reconnaissance.

La direction a rappelé que lorsqu'un salarié est victime d'un accident, il doit impérativement informer son manager, son service RH et l'APS. S'il n'est pas en mesure de le faire lui-même, les premiers témoins doivent informer ces mêmes personnes.

POINT 2 / DÉLÉGATION D'ENQUÊTE PARITAIRE SUITE AU RDV AVEC LA CARSAT

En présence de l'ingénieur conseil de la CARSAT en charge de l'accompagnement méthodologique, il a été rappelé que le but de cette mission est d'émettre des hypothèses et des mesures de prévention.

Il y a nécessité que des engagements soient formalisés avant le début de l'enquête. Afin tout d'abord de protéger les personnes qui parleront, mais aussi que la direction soit en mesure de prendre des décisions (soit directement, soit par le biais de contacts réguliers avec la délégation). Ces engagements doivent être formalisés par écrit. Et cet écrit devra être transmis aux personnes qui seront entendues dans le cadre de cette enquête.

POINT 3 / FORMATION PROPOSÉE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION SUITE AU DIAGNOSTIC ACCA

L'objectif est de permettre de sensibiliser à la notion de communication interpersonnelle. Avec cet intitulé : mieux échanger pour mieux travailler ensemble.

L'idée est donc de traiter les notions d'acteurs, de messages et de canaux.

Quel canal est le plus sûr, le plus opérationnel ? Quel est le bon moment pour communiquer ?

A ne pas négliger non plus, la communication non verbale !

Il s'agirait de groupes de 10 personnes, d'univers différents, qui pourraient s'adonner à des jeux de rôles.

Le premier groupe pourrait être formé en juin, et l'idée est ensuite qu'il y ait un groupe par mois. Donc, pour permettre à toute la station d'être formée, le projet va s'étaler sur au moins une année.

L'instance de proximité a validé le cahier des charges qui a été présenté.

POINT 4/ SITUATION AU BUREAU D'EPINAL

Cette situation fait suite à des tensions, ayant entraîné le constat de difficultés interpersonnelles entre les 2 membres du bureau de proximité d'Epinal pour pouvoir travailler ensemble. Une médiation a été tentée mais n'a pas permis de revenir à des relations de travail sereines.

La direction a donc décidé d'affecter une des 2 personnes à la rédaction lorraine, en surnombre, ce qui veut dire qu'un avenant à son contrat de travail sera signé, et qu'un prochain départ ne sera pas remplacé.

Cela ne concerne pas le prochain poste de rédacteur, à spécialité sportive, dont la consultation est actuellement en cours.

Les élus ont soulevé le fait que le « message » envoyé n'est pas très juste pour une JRI en poste à Metz depuis un an, et qui attendait la vacance d'un poste pour pouvoir revenir à Nancy. La direction a répondu qu'il s'agissait là d'une décision justifiée par des questions de santé et de sécurité.

Les élus comprennent cette nécessité mais ont demandé qu'une solution puisse néanmoins être trouvée aussi pour elle. Mais laquelle ?

POINT 5/ INVENTAIRE DU MATÉRIEL

Les élus sont revenus sur le sujet du matériel de tournage.

Lors de ce point, il a été précisé qu'une des 2 UTS de Metz va être envoyée à Sarreguemines.

Les élus ont insisté sur le fait qu'il était important qu'une formation soit assortie à cette mise à disposition (tel que cela est prévu par l'accord à ce sujet) afin d'éviter ensuite d'éventuels problèmes d'utilisation, qui pourraient s'avérer contre-productifs.

Ils ont aussi mis en avant l'importance de pouvoir doter Nancy d'une 3^{ème} unité UTS. Réponse de la direction : « ce sera sur le budget local...et donc impossible sur celui de 2023 (qui est déjà bouclé !) : à voir pour 2024 ! ».

Lors de ce point, il a aussi été redit que les règles de remplacement d'une unité qui le nécessiterait passent par l'analyse du besoin. Rien n'est donc figé. La seule chose qui est sûre est qu'il ne sera plus possible de remplacer les 300, puisqu'elles n'existent plus !

POINT 6 / TEMPO

L'objectif était de pouvoir évoquer le timing, l'activité, les horaires, la charge de travail...

Le jour de l'instance était aussi celui des premiers tests à Nancy. Il y aura donc davantage de choses à dire lors de l'instance de juin (et plus encore après le rendu de l'avis au CSE central le 4 juillet).

Où en sommes-nous dans la réflexion par rapport à l'exposition de la locale de Metz ? Il nous est répondu que le sujet n'est pas encore tranché, ni au niveau de la direction du Réseau (pour l'ensemble des locales), ni localement. Un ou deux ateliers sont prévus à Metz fin juin.

« L'une des complexités est le fait qu'il faudra prévoir un nombre plus important de périodes de pleine activité (42 semaines contre 32 aujourd'hui). De même, s'il y a retour sur les box, cela nécessitera d'adapter la ligne éditoriale. Il est donc peut-être urgent de ne pas tout changer dès septembre, alors que Tempo sera déjà un gros chamboulement ! ».

Et quelle serait l'offre pour la Lorraine Sud si l'on reste comme aujourd'hui ? S'agirait-t-il du projet avec Valérie Alexandre ? A priori, non ! Celui-ci ne serait que pour la Champagne Ardenne ! Il a été ajouté que des décisions éditoriales seraient prises à l'issue des ateliers.

Un travail a également été engagé sur le jalonnement d'une journée. On sait déjà que, à compter du 20 août, des numéros de rodage seront effectués, comme chaque année à cette période, afin de pouvoir être prêts pour le 4 septembre.

Les élus se sont aussi posé cette question : pourquoi parle-t-on si peu du numérique dans ce projet Tempo ? La réponse est que *« c'est d'abord un projet linéaire, mais il faut quand même veiller à pérenniser le nombre de contributeurs au numérique ! ».*

Autre question : quelle sera la répartition dans le Réseau des 60 ETP annoncés ?

La direction n'a pas encore d'éléments. Elle sait déjà que la volonté affichée est celle d'un plus grand rééquilibrage entre les antennes les moins bien dotées, et celles qui sont plus riches. Elle sait aussi que « France 3 Toutes Régions » aura besoin de renforts, compte tenu de ce qui va leur être demandé en plus. A retenir enfin : *« il n'y aura pas moins de local et de régional qu'aujourd'hui, mais il n'y en aura pas forcément beaucoup plus ».*

Et quel impact pour les futures PAE, les sorties des équipes ? Car les personnels n'ont absolument pas envie de ne « faire que du JT » ! Les élus ont ajouté que le mode « remote prod » (avec l'utilisation de la régie de Nancy) n'est pas adaptable à tout, et qu'il n'y a pas la même réactivité.

Concernant l'impact, nous savons que, chez les journalistes, les personnes les plus touchées seront les présentateurs et les cadres de proximité. Parmi les PTA, on pense évidemment aux scriptes. A noter aussi, les horaires des personnels qui finiront plus tard (même s'il y aura probablement des roulements à envisager).

Idem pour les vacances web, qui se terminent aujourd'hui à 20h : se termineront-elles demain à 21h ?

Lorsque l'on sait qu'on est déjà début juin et que l'on voit tout ce qui n'est pas encore tranché aujourd'hui, ce projet reste particulièrement complexe !

A cela, la direction a rappelé que Tempo ne démarrera pas dès début septembre avec un grand niveau d'exigence. *« On commencera petit, et s'il y a de la ressource, on montera en puissance ! ».*

Elle a repris la formule de l'équipe Tempo : *« ne pas griller les cartouches » !*

POINT 7 / FUTURS TRAVAUX À PRÉVOIR

Pas grand chose à dire, finalement, à ce stade : les projets sont encore en étude de faisabilité ! Des communications seront faites en temps utile.

Parmi les projets restant à mettre au point, il y a notamment le projet d'un parking motos différent du parking actuel 2 roues.

Il sera à nouveau question de ce sujet avant que tout ne soit arrêté.

POINT 8 / BILAN DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2022

En 2022, ce sont en tout 235 personnes qui ont été accueillies pour des formations, pour un total de 2561 heures, et pour un budget global de plus de 90.000€.

L'essentiel des cursus a porté sur des innovations technologiques (et notamment le NRCS). Autres formations : les voitures grand capteur.

Sans oublier les formations en prévention santé, qui ont concerné 25 stagiaires et 22 heures de cursus.

A noter aussi, les « gestes et postures » et les cursus SST, habilitation électrique...

Un autre chiffre, particulièrement satisfaisant : le fait que, en 2022, 84% des formations ont été effectuées en présentiel !

POINT 9/ FORMATIONS GRAND CAPTEUR ET UTS

14 salariés ont été formés en 2022 : 12 JRI et 2 OPV, à l'occasion de 7 sessions de 3 jours.

L'idée est donc à présent une mise en pratique, avant de prévoir une 2^{ème} vague. Sachant que, comme il n'y a que 2 boîtiers « grand capteur », il s'agit aussi de ne pas générer trop de frustration. Ces deux-là sont donc mis à disposition auprès des personnels déjà formés avant de lancer de nouveaux cursus.

POINT 10 / POINT EMPLOI

- Poste numéro 1741 de chef monteur :

Damien Cerna a été embauché ; la prise d'effet est pour le 1er août,

- Poste numéro 1804 de journaliste rédacteur à Nancy :

Sophie Mercier a été embauchée, et son recrutement a pris effet le 1er juin,

- Poste numéro 1738 de technicien vidéo :

Nous en sommes à la seconde publication. Un candidat est intéressé pour une mobilité. Un détachement est prévu entre le 12 et le 25 juin.

- Poste 7012 de rédacteur en chef adjoint

La publication est toujours en attente à ce jour. Une décision sera prise bientôt pour savoir si ce poste doit être republié.

- Poste 1876 de journaliste rédacteur à Metz :

Les entretiens sont planifiés pour début juin. Il est prévu de passer ce poste au prochain COCA de juin ou bien de juillet.

- Poste 2347 de journaliste rédacteur à Nancy (à spécialité sportive, ex poste de Philippe Drouot).

Ce poste est maintenu, a été publié et est ouvert à la consultation jusqu'au 13 juin prochain.

- Par ailleurs, un poste de JRI sera bientôt mis en consultation à Epinal, une fois la situation de l'actuel JRI régularisée.
- Enfin, en marge du point emploi, une info a été donnée concernant l'accueil d'un alternant journaliste, étudiant au CFJ, au sein de l'équipe du numérique, qui rejoindra la rédaction à la rentrée pour 2 ans. Son tuteur sera Eric Molodtsoff.

Et nous apprenons aussi qu'un poste de JRI alternant va être vacant. Le candidat n'a pas encore été choisi.

Prochaine réunion de l'instance le 12 juin en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**